

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 MARS 2014**

### **Election du Maire et des Adjoint**

L'an deux mille quatorze, le vingt huit mars à neuf heures, le Conseil municipal élu le vingt trois mars deux mille quatorze, convoqué le vingt quatre mars deux mille quatorze, s'est réuni à la mairie de PORTETS, au lieu habituel de ses séances, avec l'ordre du jour suivant :

- Election du Maire
- Détermination du nombre d'Adjoints
- Election des Adjoints

Présents : Didier CAZIMAJOU, Marie-Claude MARQUETON, Jean-Claude PEREZ, Christiane CAZIMAJOU, Claude VETIER, Hélène BOUTIER, Stéphan MACHEFERT, Emeline ARONDEL, Fabrice MICHY, Doris GAUTHIER, Joseph ARBORE, Karine BALL, Yann SAGET, Mariline RIDEAU, Thierry RENAUD, Maryline VALLADE, Marie-France THERON, Philippe DUGOUA, Ghislaine GIFFARD.

Excusés : Néant.

Absents : Néant.

Mme Marie-France THERON, Maire sortante, préside la séance. Elle procède à l'appel des conseillers élus le 23 mars 2014 et constate que l'ensemble des conseillers élus est présent. Puis, elle demande, conformément à l'article 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), que le doyen d'âge de l'assemblée préside la séance pour l'élection du Maire.

M. Jean-Claude PEREZ, doyen d'âge de l'assemblée, préside la séance d'élection du Maire. Conformément aux dispositions légales relatives à l'élection du Maire et des Adjoints, il demande que soit désigné un secrétaire de séance. M. Stéphan MACHEFERT est désigné secrétaire de séance. Puis, M. PEREZ demande que soient désignés deux assesseurs. Mmes Emeline ARONDEL et Maryline VALLADE sont désignées en qualité d'assesseurs.

M. Jean-Claude PEREZ demande qui est candidat pour le poste de Maire. M. Didier CAZIMAJOU déclare sa candidature. Il est ensuite procédé au vote, à bulletin secret conformément à l'article 2122-7 du CGCT.

L'ensemble des conseillers ayant voté, les deux assesseurs procèdent au dénombrement puis au dépouillement des bulletins de vote. Suite à ces opérations, il est constaté ce qui suit :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- nombre de bulletins blancs : 3
- nombre de suffrages exprimés : 16
- nombre de voix obtenus par M. Didier CAZIMAJOU : 16

M. Didier CAZIMAJOU est déclaré Maire de PORTETS et est immédiatement installé dans ses fonctions. Le doyen d'âge lui cède la présidence de la séance pour l'élection des Adjoints.

M. CAZIMAJOU indique à l'assemblée que le Code Général des Collectivités Territoriales permet à la Commune de PORTETS de disposer de 5 Adjoints.

Le Conseil municipal accepte que soient nommés 5 Adjoints.

M. Didier CAZIMAJOU donne lecture de la liste des cinq candidats au poste d'Adjoints et rappelle que cette liste est une liste bloquée.

Sont candidats : M. Jean-Claude PEREZ, Mme Marie-Claude MARQUETON, M. Fabrice MICHY, Mme Christiane CAZIMAJOU, M. Claude VETIER.

Il est ensuite procédé au vote, à bulletin secret, conformément à l'article 2122-7-2 du CGCT.

L'ensemble des conseillers ayant voté, les deux assesseurs procèdent au dénombrement puis au dépouillement des bulletins de vote. Suite à ces opérations, il est constaté ce qui suit :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- nombre de bulletins blancs : 3
- nombre de suffrages exprimés : 16
- nombre de voix obtenus par la liste présentée par M. Didier CAZIMAJOU : 16

M. Jean-Claude PEREZ est nommé 1<sup>er</sup> Adjoint, Mme Marie-Claude MARQUETON est nommée 2<sup>ème</sup> Adjointe, M. Fabrice MICHY est nommé 3<sup>ème</sup> Adjoint, Mme Christiane CAZIMAJOU est nommée 4<sup>ème</sup> Adjointe, M. Claude VETIER est nommé 5<sup>ème</sup> Adjoint.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h40.

**CONSEIL MUNICIPAL**

**ELU**

**LE 23 MARS 2014**